



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Port au Prince, le 29 mars 2017

Madame Stéphanie AUGUSTE
Ministre des Haïtiens Vivant à l'Étranger
En ses bureaux. -

Objet : Feuille de Route

Madame la Ministre,

Dans le cadre des orientations fixées par le Président de la République, traduites dans l'énoncé de politique générale que j'ai présenté au Sénat de la République le 14 mars 2017 et à la Chambre des Députés le 20 mars 2017, le Gouvernement a pris l'engagement de mettre Haïti sur la voie du développement.

Pour ce faire, le Président de la République et le Gouvernement font de l'intégration des Haïtiens Vivant à l'Étranger une composante importante des politiques publiques à mettre en œuvre au cours du quinquennat.

La présente feuille de route vous permettra de structurer vos actions conformément à mon énoncé de politique générale et aux avancées réalisées dans le cadre des plans et programmes du Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger (MHAVE).

Au-delà des missions du Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger, je vous demande de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue pour faciliter l'intégration de la diaspora dans le processus de développement institutionnel, économique et social du pays. En suivant le programme et la démarche de modernisation de l'action publique, vous prendrez des dispositions pour que le ministère placé sous vos responsabilités, puisse participer aux efforts de la réforme de l'État afin de permettre à l'Administration publique d'être efficace et efficiente. L'État doit servir et protéger la population tout en améliorant le rapport coût/efficacité.

Les défis à relever sont immenses, mais l'équipe gouvernementale poursuit un noble objectif : « fédérer les divers secteurs de la société autour du projet national de développement ». Je compte sur votre engagement et vous invite à vous assurer que les objectifs du plan d'action de votre Ministère soient atteints.

Madame la Ministre, dans la mise en œuvre de la politique de mon gouvernement, je vous confie la mission de conduire les réformes nécessaires devant faciliter la pleine intégration de la diaspora dans les affaires du pays. Dans cette perspective, je vous demande de conduire les actions suivantes :

1. Travailler avec les organismes compétents à l'élaboration du projet de loi consacrant la participation active des membres de la diaspora à la vie politique du pays ;
2. Elaborer et mettre en œuvre le document de politique d'engagement de la Diaspora dans le développement économique et social d'Haïti ;
3. Rédiger de concert avec le MEF, le MCI et les autres acteurs concernés, le document « Stratégie d'attraction des Investissements de la Diaspora en Haïti »
4. Mettre en œuvre une politique d'intégration des cadres qualifiés de la diaspora au sein de l'Administration Publique ;
5. Travailler avec les institutions compétentes afin de permettre à la nation de tirer profit des compétences de la diaspora en développant des programmes de retour pour les Haïtiens retraités désirant se réinstaller et investir dans le pays ;
6. Travailler avec les organismes compétents pour étendre les avantages fiscaux et douaniers du code des investissements à tout investisseur haïtien de la diaspora qui réalise des investissements d'une certaine taille dans sa zone d'origine pour éviter la double imposition ;
7. Mettre en place des dispositifs incitatifs pour porter, chaque année, au moins 30% des jeunes Haïtiens diplômés à l'étranger à revenir travailler au pays ;
8. Mettre en œuvre des mécanismes encourageant la transmission des savoir-faire professionnels de la diaspora ;
9. Développer des stratégies, des mécanismes institutionnels et financiers pour faciliter des investissements de la diaspora notamment dans le secteur du logement ;
10. Utiliser la diaspora comme actif stratégique en vue de promouvoir les produits haïtiens et à l'étranger ;
11. Attirer les capitaux, la technologie et l'expertise intellectuelle de la diaspora;
12. Prendre des mesures pour s'assurer du succès du programme « Champions de la Diaspora »

13. Encourager les Haïtiens de haut niveau de compétence ayant acquis des expériences pointues dans les entreprises et laboratoires occidentaux à rentrer en Haïti pour aider à remodeler la technologie haïtienne et définir des stratégies pour la conquête de marchés extérieurs.

Je vous demande d'engager la préparation du Budget 2017-2018 qui devra être approuvé, après arbitrage du Ministère de l'Économie et des Finances, par le conseil des Ministres et déposé dans les délais légaux au Parlement.

Vous aurez aussi la tâche de renforcer la transparence, la lutte contre la corruption et la bonne gestion des biens et deniers publics.

Il vous appartiendra d'organiser, de diriger et d'animer les services, équipes et agents de l'Etat placés sous votre responsabilité.

Enfin, vous devez travailler afin d'avoir une meilleure coordination avec les autres ministères et institutions de l'Exécutif, souvent trop tributaires des lourdeurs systémiques ralentissant l'exécution de leurs programmes.

Dans l'accomplissement de votre mission, vous aurez le soutien du Gouvernement et celui du Président de la République.

Comptant sur votre dévouement patriotique et votre sens de l'Etat, je vous renouvelle, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Jack Guy LAFONTANT
Premier Ministre

Vu et approuvé par le Président de la République

S.E. Jovenel MOISE